

Plan sectoriel Asile (PSA) – consultation des autorités et participation de la population Audition des cantons (art. 19 OAT)

Monsieur le secrétaire d'État,
Madame la directrice,
Mesdames, Messieurs,

Nous accusons réception de votre courrier du 3 avril 2017 ouvrant la consultation auprès des cantons et des communes pour l'objet cité en titre, et nous vous en remercions.

Le dossier a également été mis à l'enquête publique du 7 avril au 5 mai 2017, et en consultation auprès des communes concernées par vos soins. Aucune observation n'a été enregistrée dans ce cadre. Le dossier a également été mis en circulation auprès des services cantonaux concernés, qui ont formulé différentes remarques, synthétisées ci-après.

Les articles 95a à 95l de la loi sur l'asile (nLAsi) prévoient une procédure d'approbation obligatoire des plans pour les constructions et les installations dont la Confédération se sert pour héberger des requérants d'asile ou mener des procédures d'asile. Les centres cantonaux ne sont donc pas concernés et la procédure ne porte que sur les centres fédéraux. Le centre fédéral pour requérants d'asile (CFA) de Boudry (Perreux) et le centre spécifique (CS) des Verrières constituent de tels centres sur le territoire neuchâtelois.

À relever qu'en vertu de la convention passée entre la Confédération, le canton et la commune, l'utilisation du centre des Verrières en tant que centre spécifique ne sera confirmée qu'à l'issue d'une expérience pilote. En cas d'échec, le centre pourrait ainsi changer de fonction et devenir, par exemple, une antenne du CFA de Boudry-Perreux.

Remarques générales

Le gouvernement salue l'établissement de ce PSA, lequel comprend une partie conceptuelle et une partie relative aux objets. Cette planification sectorielle formalise les engagements pris entre la Confédération et le Conseil d'État dans ce domaine.

Son contenu correspond aux discussions et informations préalables reçues par le canton. Le PSA permet de fixer les modalités de coordination concernant la mise en œuvre sur le terrain.

Enfin, un élément essentiel à nos yeux est de clarifier comment un site ressort du PSA une fois qu'il n'est plus utilisé dans le cadre de la politique d'asile. En effet, tous les sites ne sont pas appelés à rester en fonction éternellement et il s'agit de clarifier la durée pour laquelle le PSA est adopté, ainsi que les modalités permettant de le faire évoluer durant la période de sa validité.

Remarques de détail Les Verrières - Fiche d'objet CH-21

- D'une superficie de 0.8 ha, pour une capacité maximale de 60 places d'hébergement avec les places de travail nécessaires, le secteur concerné se situe en zone de crêtes et forêts, au sens du décret concernant la protection des sites naturels du canton, du 14 février 1966.
- L'infrastructure existante sera adaptée en raison de la spécificité du site (mesures de sécurisation). Le projet ne prévoit pas de nouvelles constructions, mais la transformation partielle de l'ancien centre sportif des Cernets sous la forme d'un changement d'affectation et de travaux d'entretien et des aménagements extérieurs ponctuels (clôtures, ...). À ce titre, il convient de rappeler que le centre est situé dans un site paysager d'importance nationale (IFP) et que la présence de la forêt nécessite le respect d'une distance de 30 mètres à cette même forêt par rapport à des constructions.
- Le site n'est pas desservi par les transports publics. En conséquence, le Secrétariat d'État aux migrations assurera le transport des requérants d'asile si nécessaire.
- Par ailleurs, le Secrétariat d'État aux migrations veillera à assurer l'accessibilité du site toute l'année, dans le cadre défini par convention avec la commune des Verrières.

Remarques de détail Boudry (Perreux) – Fiche d'objet SR-4

- D'une superficie de 4.8 ha, le centre d'hébergement actuel va être agrandi et adapté pour l'accueil de 480 lits et des places de travail nécessaires pour la conduite de la procédure (180), structuré en deux zones distinctes : un périmètre dévolu à l'hébergement et un autre aux bureaux. En outre, des places de travail seront assurées pour le personnel d'encadrement et de sécurité.
- L'implantation du CFA sur le site de Perreux implique une cohabitation avec le centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP) qui fait partie du complexe immobilier, ainsi qu'avec les acteurs du pôle de développement économique d'importance cantonale voisin, qui regroupe nombre d'activités exportatrices à haute valeur ajoutée.
- Le secteur nord-ouest est actuellement affecté en zone d'utilité publique. Il en va de même pour le secteur sis au sud, toutefois à cette échelle il est difficile d'en vérifier les limites. Ce secteur est bordé à l'est par une zone agricole et des surfaces d'assolement de catégorie 1 (SDA1), lesquelles devront le cas échéant être compensées en cas d'emprise.
- Le secteur est situé dans un périmètre de protection des sites bâtis, sanctionné le 12 juin 1996. L'ensemble de Perreux, en zone d'utilité publique, n'a pas été évalué dans le cadre du recensement architectural du canton de Neuchâtel (RACN) et ses bâtiments ne sont pas mis sous protection au sens de la loi cantonale sur la protection des biens culturels du fait qu'ils sont propriété de l'État de Neuchâtel. En tant que complexe hospitalier de type pavillonnaire, il comporte néanmoins des édifices intéressants sur les plans socio-historique et architectural notamment. Le pavillon Borel, par exemple, comprend un décor de papiers peints restauré en 1999 (cf. document en annexe). Nous recommandons en conséquence de prêter une attention particulière aux aménagements et aux constructions prévus, et ce du point de vue de leur intégration dans l'ensemble du site comme de celui du respect de l'architecture des bâtiments existants. Nous restons bien entendu à disposition pour consultation lors de l'élaboration et de l'exécution du projet.
- La Confédération prévoit, en accord avec le canton, suffisamment de places de parking pour gérer le site.
- Le site est desservi par la ligne TransN 613 Boudry Littorail-Perreux-Cortailod-Areuse avec une cadence au ¼ heure aux heures de pointe.

- Dans le cadre de PRODES 2030, notre canton a déposé auprès de la Confédération la mesure AJ13-4 « Création de la nouvelle halte de Perreux sur la ligne Neuchâtel-Gorgier », avec une cadence à la ½ heure. Cette halte est prévue dans le plan directeur cantonal de l'aménagement du territoire, approuvé par le Conseil fédéral en juin 2013, et dans le projet de révision dans le cadre de la mise en œuvre de la LAT (PDC 2017) en cours d'examen préalable par la Confédération. Ce projet de halte fait également partie des mesures du projet d'agglomération RUN, 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} générations et de la Stratégie cantonale NE2030. La présence du centre, de ses résidents et de ses employés, ne fait que renforcer la nécessité de cette desserte ferroviaire du site.
- Le rapport p.17/68 indique adaptation / changement d'affectation pour cette installation, ce qui, selon l'importance et la nature du projet, pourrait justifier une procédure de planification ad hoc.

Conclusions

L'état de « coordination réglée » de ces deux centres peut être validé sous réserve de la prise en compte des remarques ci-dessus.

Compte-tenu de ce qui précède, nous préavisons favorablement ce PSA.

En vous remerciant de l'attention portée à ces lignes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le secrétaire d'État, Madame la directrice, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Neuchâtel, le 3 juillet 2017

Au nom du Conseil d'État :

Le président,
L. FAVRE

La chancelière,
S. DESPLAND



Canton de Neuchâtel
Hôpital de Perreux à Boudry

- Introduction générale
- Liste des fiches du recensement architectural
- Fiches du recensement architectural
- Plan de situation avec évolution des constructions de 1895 à 1963
- Plan de situation 2011

Introduction générale

L'ancien « asile des incurables » fondé en 1891 et ouvert en 1897 se compose d'un ensemble de pavillons hospitaliers couplés d'une colonie agricole, conçus et réalisés par l'architecte cantonal Auguste Ribaux, en étroite collaboration avec le Dr. Emile Paris. L'actuel hôpital psychiatrique est toutefois le résultat de nombreuses adjonctions et transformations effectuées au 20^e siècle sous l'égide de l'Intendance des bâtiments. En 1904 des ailes sont ajoutées aux bâtiments destinés aux patients « agités » ; en 1906-07, le fabricant d'absinthe Louis Pernod finance la construction d'un pavillon permettant de prendre en charge les malades épileptiques, alors que la générosité des banquiers Antoine, Alfred et Maurice Borel permet en 1923 l'édification d'un lieu de réunion de la direction et des patients les plus valides.

L'ensemble de ces constructions s'inscrit dans le cadre du projet initial qui se caractérise par une organisation tripartite du site : 1) à l'ouest, la colonie agricole composée de deux pavillons hospitaliers encadrant les différents bâtiments qui forment l'exploitation rurale ; 2) au centre, la zone comprenant les espaces d'accueil, de direction et de loisirs ; 3) à l'est, l'hospice proprement dit regroupant cinq pavillons pour les malades et un bâtiment pour les services. A l'exception de la partie centrale dont l'organisation est dictée par les voies d'accès et les bâtiments préexistants, la composition des deux autres entités se caractérise par une stricte symétrie.

Cette organisation est bouleversée à partir de 1930 par l'adjonction de trois nouveaux pavillons, implantés à une certaine distance du noyau central et en rupture avec la symétrie qui prédominait jusqu'alors. Ce refus ou ce peu d'importance accordé aux dispositions originales est renforcé en 1962-63 par la construction des deux imposantes « cliniques ».

Rappelons que l'hospice de Perreux est le premier établissement hospitalier financé par l'Etat de Neuchâtel. Après une étude approfondie des institutions suisses et européennes équivalentes, les autorités neuchâteloises choisissent un système mixte, c'est-à-dire une institution regroupant un hospice et une colonie agricole ; ce train de campagne est utilisé pour ses vertus thérapeutiques autant que financières. Qui dit système mixte, dit également dispositions architecturales à mi-chemin entre le modèle pavillonnaire et les blocs hospitaliers ; l'ensemble doit conserver un visage humain, un « aspect familial et villageois » selon les termes de l'époque ; contrairement aux hôpitaux urbains, Perreux offre en effet des espaces généreux entre les bâtiments, ainsi que de vastes jardins. Ces éléments participent au traitement des patients à une époque qui découvre les bienfaits des cures de soleil et d'air pur, de même que d'un environnement en étroite relation avec la nature.

Calme, harmonie et hygiène sont les valeurs qui guident également les choix architecturaux. Un jeu discret de pignons, de pans rabattus, de retraits, de saillies et de polychromie des matériaux fait oublier le volume souvent imposant des pavillons. La maçonnerie crépie et peinte est rehaussée par le soubassement en moellons de calcaire blanc, les doubles cordons de briques rouges ponctuant les étages, la pierre jaune soulignant les ouvertures, ainsi que les pièces de charpente laissées apparentes. Il s'agit d'une architecture sobre – comme il sied à ce genre d'établissement selon les codes de l'époque – mais de bonne qualité, puisqu'elle est susceptible d'aider la guérison des patients. A l'intérieur la présence dès l'ouverture d'un chauffage central, d'eau courante et d'éclairage électrique contribue à la qualité, à la salubrité et la modernité de l'établissement.

Bibliographie

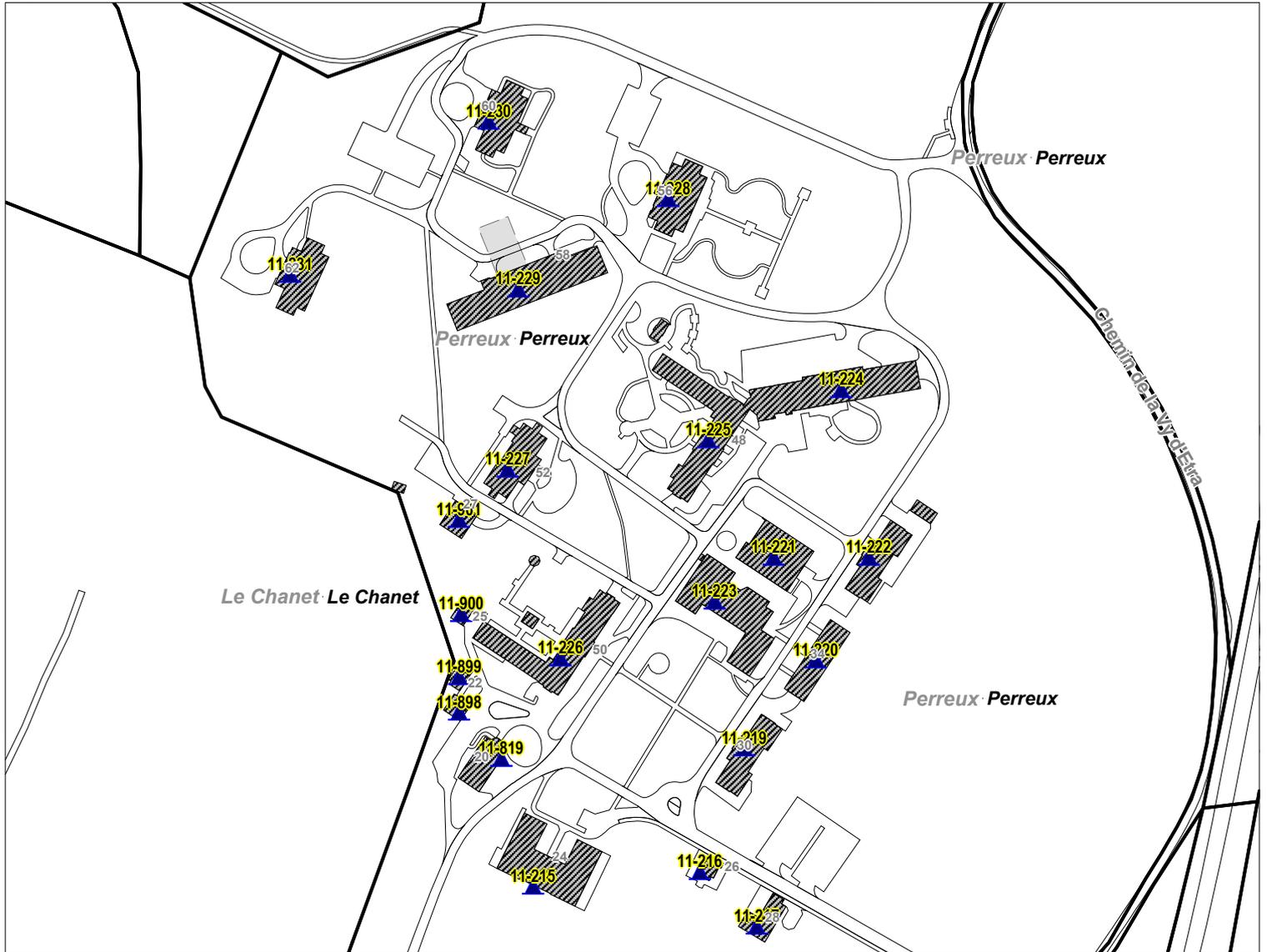
- «L'hospice cantonal de Perreux», *Le véritable messenger boiteux de Neuchâtel*, 1898, p. 78-80
- Edouard BOREL, *Perreux, hospice cantonal, Neuchâtel*, Zurich, [1935].
- Catherine FÜSSINGER et Deodaa TEVAEARAI, *Lieux de folie, monuments de raison, architecture et psychiatrie en Suisse romande, 1830-1930*, Lausanne, 1998, p. 69-92 et 142-147.
- Pierre-Yves DONZÉ, *Bâtir, gérer, soigner : histoire des établissements hospitaliers de Suisse romande*, Genève, 2003, p. 87-90.
- *Perreux 100 ans : 1890-1900, le temps de la construction, 1990-2000, le temps de la rénovation*, La Chaux-de-Fonds, 1997.

Claire Piguet et Florence Hippenmeyer / 27 juin 2011

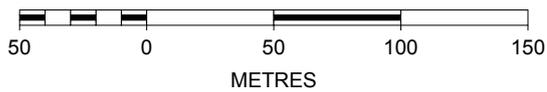
INVENTAIRE ARCHITECTURAL

Fusion
2009

ID	ANC No INV	ADRESSE	LIEU DIT	PROPRIETAIRE	No CANT BATPARC. CAD	X	Y	ZONE
011-6404-00214		Hopital de Perreux, 16, 18	Perreux	État de Neuchâtel	4511	552611	199485	Autres
011-6404-00215		Hopital de Perreux, 24	Perreux	État de Neuchâtel	4511	552687	199625	Autres
011-6404-00216		Hopital de Perreux, 26	Perreux	État de Neuchâtel	4511	552766	199632	Autres
011-6404-00218		Hopital de Perreux, 14	Perreux	État de Neuchâtel	4511	552573	199445	Autres
011-6404-00219		Hopital de Perreux, 30	Perreux	État de Neuchâtel	4511	552787	199691	Autres
011-6404-00222		Hopital de Perreux	Perreux	État de Neuchâtel	4511	552846	199782	Autres
011-6404-00223		Hopital de Perreux	Perreux	État de Neuchâtel	4511	552773	199761	Autres
011-6404-00225		Hopital de Perreux, 48	Perreux	État de Neuchâtel	4511	552770	199838	Autres
011-6404-00226		Hopital de Perreux, 50	Perreux	État de Neuchâtel	4511	552700	199734	Autres
011-6404-00227		Hopital de Perreux, 52	Perreux	État de Neuchâtel	4511	552675	199824	Autres
011-6404-00228		Hopital de Perreux, 56	Perreux	État de Neuchâtel	4511	552751	199953	Autres
011-6404-00230		Hopital de Perreux, 60	Perreux	État de Neuchâtel	4511	552666	199990	Autres
011-6404-00231		Hopital de Perreux, 62	Perreux	État de Neuchâtel	4511	552572	199917	Autres
011-6404-00235		Hopital de Perreux, 6, 8	Perreux	État de Neuchâtel	4511	552575	199385	Autres
011-6404-00237		Hopital de Perreux, 10, 12	Perreux	État de Neuchâtel	4511	552597	199433	Autres
011-6404-00819		Hopital de Perreux, 20	Perreux	Etat de Neuchâtel	4511	552672	199686	Autres

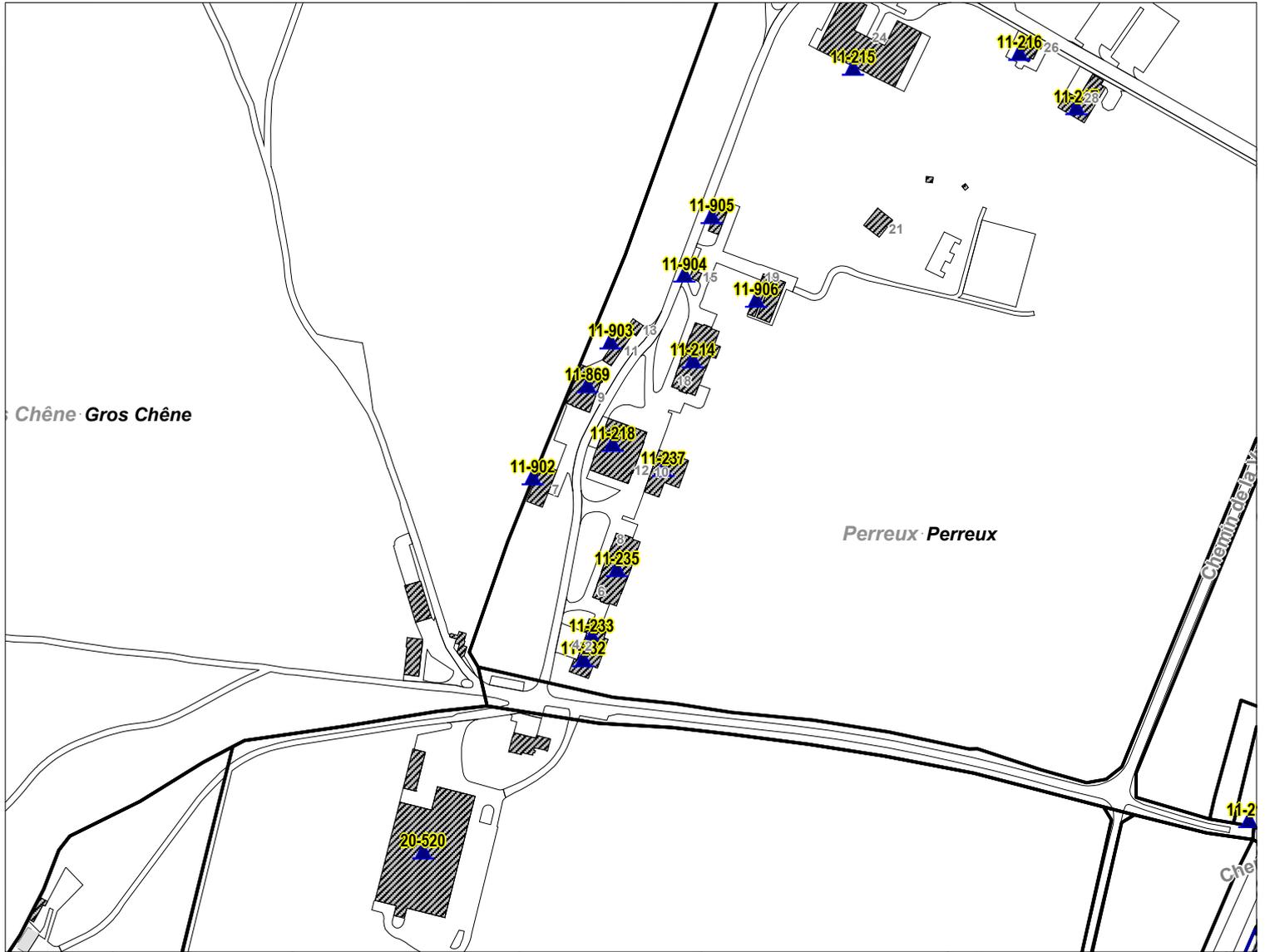


ECHELLE 1 : 3'000

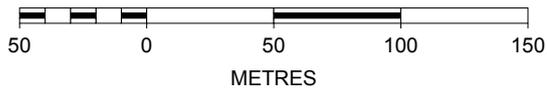


N





ECHELLE 1 : 3'000



RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL

BOUDRY

FICHE 011-6404-00214 ()

ANCIEN NUMERO D'INVENTAIRE	
ADRESSE	Hopital de Perreux, 16, 18
LIEU-DIT	Perreux pavillon Les Marronniers
COORDONNEES	552611 199485
No PARC. CAD.	4511
No CANT. DU BAT.	
ZONE	Autres



ID THEMES THESAURUS
 ARCHITECTURE HOSPITALIERE, établissement de bienfaisance/maison de charité/foyer
 ARCHITECTURE HOSPITALIERE, hôpital psychiatrique/asile d'aliénés

FICHE(S) EN RAPPORT AVEC CELLE-CI

RESUME

L'ancien « asile des incurables » ouvert en 1897 se compose d'un ensemble de pavillons hospitaliers couplés d'une colonie agricole, conçus et réalisés par l'architecte cantonal Auguste Ribaux et le Dr. Emile Paris. L'actuel hôpital psychiatrique est le résultat de nombreuses adjonctions et transformations effectuées au 20e siècle sous l'égide de l'Intendance des bâtiments.

Deux pavillons encadrent l'exploitation rurale de la colonie agricole et font partie du projet initial (1895-97). Ils n'abritent que des hommes, des « incurables corporels », pour lesquels une activité agricole fait partie du traitement. Les locaux de jour (réfectoire et salle de réunion) occupent le rez-de-chaussée, alors que les étages renferment les dortoirs, les chambres et les salles de bains. Malgré un axe central bien marqué en façade sud, les espaces de circulation sont situés aux extrémités. La laiterie et le logement de l'économe se trouvaient également dans le bâtiment.

Un jeu de pans rabattus, de retraits, de saillies et de polychromie des matériaux fait oublier le volume imposant du bâtiment et lui confère un « joli style rustique ». La maçonnerie crépie et peinte est rehaussée par le soubassement en moellons de calcaire blanc, les doubles cordons de briques rouges ponctuant les étages et la pierre jaune soulignant les ouvertures. [FH et CP – 06-2011]

MESURES CANTONALES (mise sous protection et mise à l'inventaire)

MISE SOUS PROTECTION, DATE

MISE A L' INVENTAIRE, DATE

PARTIE (S) CONCERNEE(S)

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL

DATE	TYPE	RECENSEURS	VALEUR	DATE EVALUATION

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHATEL

BOUDRY		FICHE 011-6404-00215 ()
ANCIEN NUMERO D'INVENTAIRE		
ADRESSE	Hopital de Perreux, 24	
LIEU-DIT	Perreux bâtiment de la Direction	
COORDONNEES	552687 199625	
No PARC. CAD.	4511	
No CANT. DU BAT.		
ZONE	Autres	
ID THEMES THESAURUS		
ARCHITECTURE HOSPITALIERE, établissement de bienfaisance/maison de charité/foyer		
ARCHITECTURE HOSPITALIERE, hôpital psychiatrique/asile d'aliénés		
FICHE(S) EN RAPPORT AVEC CELLE-CI		

RESUME

L'ancien « asile des incurables » ouvert en 1897 se compose d'un ensemble de pavillons hospitaliers couplés d'une colonie agricole, conçus et réalisés par l'architecte cantonal Auguste Ribaux et le Dr. Emile Paris. L'actuel hôpital psychiatrique est le résultat de nombreuses adjonctions et transformations effectuées au 20e siècle sous l'égide de l'Intendance des bâtiments.

L'ancienne maison de campagne est transformée en 1895-97 pour accueillir les bureaux de l'administration et des médecins au rez-de-chaussée, ainsi que le logement du directeur à l'étage. Témoin de l'ancien domaine du « Grand Perreux » et située à l'entrée du site, la Direction fait partie du projet initial et constitue le pivot reliant la colonie agricole et l'hospice proprement dit.

Le bâtiment a été surélevé et profondément remanié à plusieurs reprises, signant la disparition des tourelles et la régularisation de l'architecture extérieure (toiture à pavillon-croupe, frontons nord et sud, balcon semi-circulaire reposant sur des colonnettes, etc.), ainsi que la modernisation des aménagements intérieurs. Deux annexes d'un niveau le flanquent à l'est et à l'ouest, alors qu'au nord, il est complété, puis relié à un corps de bâtiment supplémentaire par un passage couvert. [FH et CP – 06-2011]

MESURES CANTONALES (mise sous protection et mise à l'inventaire)	
MISE SOUS PROTECTION, DATE	MISE A L' INVENTAIRE, DATE
PARTIE (S) CONCERNEE(S)	

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHATEL				
DATE	TYPE	RECENSEURS	VALEUR	DATE EVALUATION
2011-06-14	Inventaire 19e-20e	fh cp		

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHATEL

BOUDRY **FICHE 011-6404-00216 ()**

ANCIEN NUMERO D'INVENTAIRE	
ADRESSE	Hopital de Perreux, 26
LIEU-DIT	Perreux ancienne loge du concierge
COORDONNEES	552766 199632
No PARC. CAD.	4511
No CANT. DU BAT.	
ZONE	Autres



ID THEMES THESAURUS
 ARCHITECTURE HOSPITALIERE,
 établissement de bienfaisance/maison de
 charité/foyer
 ARCHITECTURE HOSPITALIERE,
 hôpital psychiatrique/asile d'aliénés

FICHE(S) EN RAPPORT AVEC CELLE-CI

RESUME
 L'ancien « asile des incurables » ouvert en 1897 se compose d'un ensemble de pavillons hospitaliers couplés d'une colonie agricole, conçus et réalisés par l'architecte cantonal Auguste Ribaux et le Dr. Emile Paris. L'actuel hôpital psychiatrique est le résultat de nombreuses adjonctions et transformations effectuées au 20e siècle sous l'égide de l'Intendance des bâtiments.
 Située sur le chemin d'accès au site, l'ancienne loge du portier fait partie du projet initial (1895-97). Au gré des transformations, la substance originale a été noyée dans les annexes et reprises de toitures. [FH et CP – 06-2011]

MESURES CANTONALES (mise sous protection et mise à l'inventaire)	
MISE SOUS PROTECTION, DATE	MISE A L' INVENTAIRE, DATE
PARTIE (S) CONCERNEE(S)	

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHATEL				
DATE	TYPE	RECENSEURS	VALEUR	DATE EVALUATION
2011-06-14	Inventaire 19e-20e	fh cp		

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHATEL

BOUDRY		FICHE 011-6404-00218 ()
ANCIEN NUMERO D'INVENTAIRE		
ADRESSE	Hopital de Perreux, 14	
LIEU-DIT	Perreux	
COORDONNEES	552573 199445	
No PARC. CAD.	4511	
No CANT. DU BAT.		
ZONE	Autres	
ID THEMES THESAURUS		
ARCHITECTURE RURALE, rural dissocié		
FICHE(S) EN RAPPORT AVEC CELLE-CI		

RESUME

Rural orienté frontalement, comptant deux niveaux à l'origine et agrandi des deux côtés dans le prolongement des façades gouttereaux. Les pignons sont fermés par des ramées-larmier. Double accès de grange s'ouvrant à l'étage de la façade nord-ouest avec un auvent à croupes sur piliers.

Encadrements en ciment (DG 2007).

MESURES CANTONALES (mise sous protection et mise à l'inventaire)	
MISE SOUS PROTECTION, DATE	MISE A L' INVENTAIRE, DATE
PARTIE (S) CONCERNEE(S)	

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHATEL				
DATE	TYPE	RECENSEURS	VALEUR	DATE EVALUATION
2006-08-22	RURAL	D. Glauser + A. Combe	6	2007-04-17

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL

BOUDRY		FICHE 011-6404-00219 ()
ANCIEN NUMERO D'INVENTAIRE		
ADRESSE	Hopital de Perreux, 30	
LIEU-DIT	Perreux pavillon Les Cerisiers	
COORDONNEES	552787 199691	
No PARC. CAD.	4511	
No CANT. DU BAT.		
ZONE	Autres	
ID THEMES THESAURUS		
ARCHITECTURE HOSPITALIERE, établissement de bienfaisance/maison de charité/foyer		
ARCHITECTURE HOSPITALIERE, hôpital psychiatrique/asile d'aliénés		
FICHE(S) EN RAPPORT AVEC CELLE-CI		

RESUME

L'ancien « asile des incurables » ouvert en 1897 se compose d'un ensemble de pavillons hospitaliers couplés d'une colonie agricole, conçus et réalisés par l'architecte cantonal Auguste Ribaux et le Dr. Emile Paris. L'actuel hôpital psychiatrique est le résultat de nombreuses adjonctions et transformations effectuées au 20e siècle sous l'égide de l'Intendance des bâtiments, notamment une importante rénovation en 1972 pour accueillir la psychiatrie gériatrique mixte.

Aujourd'hui appelé pavillon Les Cerisiers, le bâtiment joue un rôle important dans l'organisation symétrique du noyau de l'hospice avec son pendant, le pavillon Les Pins. L'ancien pavillon des femmes «malades ordinaires» fait partie du projet initial (1895-97). Des locaux de jour (réfectoire, salle de réunion, etc.) occupaient le rez-de-chaussée, alors que l'étage comprenait des dortoirs aux extrémités, des chambres au sud et les locaux de service et circulation au nord. De façon à éviter une trop grande austérité, cet imposant volume est animé de petits décrochements en plan et en élévation. La polychromie des matériaux permet également de souligner les structures architecturales, de marquer l'axe central et d'égayer les façades. De grandes terrasses ou vérandas métalliques offraient la possibilité de cures d'air et de soleil, alors que les perrons en pierre donnaient accès au jardin. [FH et CP – 06-2011]

MESURES CANTONALES (mise sous protection et mise à l'inventaire)	
MISE SOUS PROTECTION, DATE	MISE A L' INVENTAIRE, DATE
PARTIE (S) CONCERNEE(S)	

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL				
DATE	TYPE	RECENSEURS	VALEUR	DATE EVALUATION
2011-06-14	Inventaire 19e-20e	fh cp		

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHATEL

BOUDRY		FICHE 011-6404-00222 ()
ANCIEN NUMERO D'INVENTAIRE		
ADRESSE	Hopital de Perreux	
LIEU-DIT	Perreux pavillon Les Pins	
COORDONNEES	552846 199782	
No PARC. CAD.	4511	
No CANT. DU BAT.		
ZONE	Autres	
ID THEMES THESAURUS		
ARCHITECTURE HOSPITALIERE, établissement de bienfaisance/maison de charité/foyer		
ARCHITECTURE HOSPITALIERE, hôpital psychiatrique/asile d'aliénés		
FICHE(S) EN RAPPORT AVEC CELLE-CI		

RESUME

L'ancien « asile des incurables » ouvert en 1897 se compose d'un ensemble de pavillons hospitaliers couplés d'une colonie agricole, conçus et réalisés par l'architecte cantonal Auguste Ribaux et le Dr. Emile Paris. L'actuel hôpital psychiatrique est le résultat de nombreuses adjonctions et transformations effectuées au 20e siècle sous l'égide de l'Intendance des bâtiments.

Aujourd'hui appelé pavillon Les Pins, le bâtiment joue un rôle important dans l'organisation symétrique du noyau de l'hospice avec son pendant, le pavillon Les Cerisiers. L'ancien pavillon des femmes « aliénées tranquilles » fait partie du projet initial (1895-97). Des locaux de jour (réfectoire, salle de réunion, etc.) occupaient le rez-de-chaussée, alors que l'étage comprenait des dortoirs aux extrémités, des chambres au sud et les locaux de service et circulation au nord. De façon à éviter une trop grande austérité, cet imposant volume est animé de petits décrochements en plan et en élévation. La polychromie des matériaux permet également de souligner les structures architecturales, de marquer l'axe central et d'égayer les façades. De grandes terrasses ou vérandas métalliques offraient la possibilité de cures d'air et de soleil, alors que les perrons en pierre donnaient accès au jardin. [FH et CP – 06-2011]

MESURES CANTONALES (mise sous protection et mise à l'inventaire)	
MISE SOUS PROTECTION, DATE	MISE A L' INVENTAIRE, DATE
PARTIE (S) CONCERNEE(S)	

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHATEL				
DATE	TYPE	RECENSEURS	VALEUR	DATE EVALUATION
2011-06-14	Inventaire 19e-20e	fh cp		

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL

BOUDRY		FICHE 011-6404-00223 ()
ANCIEN NUMERO D'INVENTAIRE		
ADRESSE	Hopital de Perreux	
LIEU-DIT	Perreux bâtiment des services généraux	
COORDONNEES	552773 199761	
No PARC. CAD.	4511	
No CANT. DU BAT.		
ZONE	Autres	
ID THEMES THESAURUS		
ARCHITECTURE HOSPITALIERE, établissement de bienfaisance/maison de charité/foyer		
ARCHITECTURE HOSPITALIERE, hôpital psychiatrique/asile d'aliénés		
FICHE(S) EN RAPPORT AVEC CELLE-CI		

RESUME

L'ancien « asile des incurables » ouvert en 1897 se compose d'un ensemble de pavillons hospitaliers couplés d'une colonie agricole, conçus et réalisés par l'architecte cantonal Auguste Ribaux et le Dr. Emile Paris. L'actuel hôpital psychiatrique est le résultat de nombreuses adjonctions et transformations effectuées au 20e siècle sous l'égide de l'Intendance des bâtiments.

Situé au cœur du dispositif pavillonnaire de l'hospice proprement dit, le bâtiment des services généraux faisait partie du projet initial (1895-97) et son axe central déterminait la symétrie de l'ensemble. Il comprenait les caves en sous-sol, la cuisine, le four à pain, la buanderie et un local de désinfection au rez-de-chaussée, alors que la lingerie et les chambres du personnel occupaient l'étage. La partie nord abritait la machine à vapeur (avec cheminée) qui fournissait chaleur et force motrice.

Au milieu des nombreuses adjonctions et perturbations, il est encore possible de deviner son plan en T et de repérer le volume, ainsi que certaines composantes d'origine (encadrements des ouvertures, polychromie des matériaux, etc.). [FH et CP – 06-2011]

MESURES CANTONALES (mise sous protection et mise à l'inventaire)	
MISE SOUS PROTECTION, DATE	MISE A L' INVENTAIRE, DATE
PARTIE (S) CONCERNEE(S)	

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL				
DATE	TYPE	RECEPSEURS	VALEUR	DATE EVALUATION
2011-06-14	Inventaire 19e-20e	fh cp		

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL

BOUDRY		FICHE 011-6404-00225 ()
ANCIEN NUMERO D'INVENTAIRE		
ADRESSE	Hopital de Perreux, 48	
LIEU-DIT	Perreux pavillon Les Ormes	
COORDONNEES	552770 199838	
No PARC. CAD.	4511	
No CANT. DU BAT.		
ZONE	Autres	
ID THEMES THESAURUS		
ARCHITECTURE HOSPITALIERE, établissement de bienfaisance/maison de charité/foyer		
ARCHITECTURE HOSPITALIERE, hôpital psychiatrique/asile d'aliénés		
FICHE(S) EN RAPPORT AVEC CELLE-CI		

RESUME

L'ancien « asile des incurables » ouvert en 1897 se compose d'un ensemble de pavillons hospitaliers couplés d'une colonie agricole, conçus et réalisés par l'architecte cantonal Auguste Ribaux et le Dr. Emile Paris. L'actuel hôpital psychiatrique est le résultat de nombreuses adjonctions et transformations effectuées au 20e siècle sous l'égide de l'Intendance des bâtiments.

Aujourd'hui appelé pavillon Les Ormes, le bâtiment joue un rôle important dans l'organisation symétrique du noyau de l'hospice avec Les Accacias placé en miroir. L'ancien pavillon des femmes « aliénées agitées » fait partie du projet initial (1895-97); son plan en U était conçu pour une réalisation en plusieurs étapes, mais seule les ailes sud (1895-97) et est (1904) ont été construites. Des espaces de jour occupaient le rez-de-chaussée, alors que l'étage comprenait des dortoirs et les ailes des cellules d'isolement ; les locaux de service et de circulation sont logés dans les angles. La cour nord offrait aux pensionnaires des espaces extérieurs fermés par de grands murs.

L'architecture de l'aile sud est plus riche que celle de l'extension latérale. Un jeu discret de pignons, de pans rabattus, de retraits, de saillies et de polychromie des matériaux fait oublier le volume imposant du bâtiment. [FH et CP – 06-2011]

Altération: construction du pavillon des Cèdres sur l'angle sud-est du bâtiment historique.

MESURES CANTONALES (mise sous protection et mise à l'inventaire)	
MISE SOUS PROTECTION, DATE	MISE A L' INVENTAIRE, DATE
PARTIE (S) CONCERNEE(S)	

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL				
DATE	TYPE	RECENSEURS	VALEUR	DATE EVALUATION
2011-06-14	Inventaire 19e-20e	fh cp		

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL

BOUDRY		FICHE 011-6404-00226 ()
ANCIEN NUMERO D'INVENTAIRE		
ADRESSE	Hopital de Perreux, 50	
LIEU-DIT	Perreux pavillon Les Acacias	
COORDONNEES	552700 199734	
No PARC. CAD.	4511	
No CANT. DU BAT.		
ZONE	Autres	
ID THEMES THESAURUS		
ARCHITECTURE HOSPITALIERE, établissement de bienfaisance/maison de charité/foyer		
ARCHITECTURE HOSPITALIERE, hôpital psychiatrique/asile d'aliénés		
FICHE(S) EN RAPPORT AVEC CELLE-CI		

RESUME

L'ancien « asile des incurables » ouvert en 1897 se compose d'un ensemble de pavillons hospitaliers couplés d'une colonie agricole, conçus et réalisés par l'architecte cantonal Auguste Ribaux et le Dr. Emile Paris. L'actuel hôpital psychiatrique est le résultat de nombreuses adjonctions et transformations effectuées au 20e siècle sous l'égide de l'Intendance des bâtiments.

Aujourd'hui appelé pavillon Les Accacias, le bâtiment joue un rôle important dans l'organisation symétrique du noyau de l'hospice avec Les Ormes placé en miroir. L'ancien pavillon des hommes « aliénés agités » fait partie du projet initial (1895-97); son plan en U était conçu pour une réalisation en plusieurs étapes, mais seule les ailes sud (1895-97) et ouest (1904) ont été construites. Des espaces de jour occupaient le rez-de-chaussée, alors que l'étage comprenait des dortoirs et les ailes des cellules d'isolement; les locaux de service et de circulation sont logés dans les angles. La cour nord offrait aux pensionnaires des espaces extérieurs fermés par de grands murs. L'architecture de l'aile sud est plus riche que celle de l'extension latérale. Un jeu discret de pignons, de pans rabattus, de retraits, de saillies et de polychromie des matériaux fait oublier le volume imposant du bâtiment. [FH et CP – 06-2011]

MESURES CANTONALES (mise sous protection et mise à l'inventaire)	
MISE SOUS PROTECTION, DATE	MISE A L' INVENTAIRE, DATE
PARTIE (S) CONCERNEE(S)	

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL				
DATE	TYPE	RECEPSEURS	VALEUR	DATE EVALUATION
2011-06-14	Inventaire 19e-20e	fh cp		

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL

BOUDRY		FICHE 011-6404-00227 ()
ANCIEN NUMERO D'INVENTAIRE		
ADRESSE	Hopital de Perreux, 52	
LIEU-DIT	Perreux pavillon Pernod	
COORDONNEES	552675 199824	
No PARC. CAD.	4511	
No CANT. DU BAT.		
ZONE	Autres	
ID THEMES THESAURUS		
ARCHITECTURE HOSPITALIERE, établissement de bienfaisance/maison de charité/foyer		
ARCHITECTURE HOSPITALIERE, hôpital psychiatrique/asile d'aliénés		
FICHE(S) EN RAPPORT AVEC CELLE-CI		

RESUME

L'ancien « asile des incurables » ouvert en 1897 se compose d'un ensemble de pavillons hospitaliers couplés d'une colonie agricole, conçus et réalisés par l'architecte cantonal Auguste Ribaux et le Dr. Emile Paris. L'actuel hôpital psychiatrique est le résultat de nombreuses adjonctions et transformations effectuées au 20e siècle sous l'égide de l'Intendance des bâtiments.

Le pavillon Pernod fait partie de la troisième étape de construction, mais s'inscrit avec doigté dans la symétrie du projet initial. Construit en 1906-07 par l'architecte Léo Châtelain, il doit son nom à son mécène, le fabricant d'absinthe Louis Pernod et accueille les 20 lits et les infrastructures destinées à traiter les épileptiques hommes et femmes. Les deux ailes sont marquées par des pignons pourvus d'un berceau en bois et de faîtes garnis d'épis. Le traitement Heimatstil des matériaux et de l'architecture rompt avec le pittoresque des bâtiments plus anciens. L'agrandissement des lucarnes, la modification de la loggia sud, ainsi que les interventions en façades ont malheureusement altéré le caractère du bâtiment. [FH et CP – 06-2011]

MESURES CANTONALES (mise sous protection et mise à l'inventaire)	
MISE SOUS PROTECTION, DATE	MISE A L' INVENTAIRE, DATE
PARTIE (S) CONCERNEE(S)	

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL				
DATE	TYPE	RECENSEURS	VALEUR	DATE EVALUATION
2011-06-14	Inventaire 19e-20e	fh cp		

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL

BOUDRY		FICHE 011-6404-00228 ()
ANCIEN NUMERO D'INVENTAIRE		
ADRESSE	Hopital de Perreux, 56	
LIEU-DIT	Perreux Pavillon Les Thuyas	
COORDONNEES	552751 199953	
No PARC. CAD.	4511	
No CANT. DU BAT.		
ZONE	Autres	
ID THEMES THESAURUS		
ARCHITECTURE HOSPITALIERE, établissement de bienfaisance/maison de charité/foyer		
ARCHITECTURE HOSPITALIERE, hôpital psychiatrique/asile d'aliénés		
FICHE(S) EN RAPPORT AVEC CELLE-CI		

RESUME

L'ancien « asile des incurables » ouvert en 1897 se compose d'un ensemble de pavillons hospitaliers couplés d'une colonie agricole, conçus et réalisés par l'architecte cantonal Auguste Ribaux et le Dr. Emile Paris. L'actuel hôpital psychiatrique est le résultat de nombreuses adjonctions et transformations effectuées au 20e siècle sous l'égide de l'Intendance des bâtiments.

De façon à augmenter les capacités d'accueil, trois nouveaux pavillons sont construits en 1930 par les architectes Hodel & Boitel à la suite d'un concours. Si leur implantation rompt avec la symétrie des étapes précédentes, leur architecture s'inscrit dans la ligne des réalisations antérieures : volume unique à l'austérité tempérée par les détails architecturaux (pignons et lucarnes, soubassement en moellons apparents, terrasse, etc.), modernité des installations, subtile équilibre d'économie et de soin accordées à la réalisation. Ce pavillon destiné aux femmes alitées au traitement de longue durée comprenait une zone réservée à leurs soins, ainsi que des locaux de jour au rez-de-chaussée, tandis que les dortoirs et les chambres se trouvent au 1er étage et que les employés résident au 2e étage.

La construction d'une sorte de socle formant terrasse, les adjonctions en façade nord, ainsi que les nombreuses petites transformations ont malheureusement altéré le caractère du bâtiment. [FH et CP – 06-2011]

MESURES CANTONALES (mise sous protection et mise à l'inventaire)	
MISE SOUS PROTECTION, DATE	MISE A L' INVENTAIRE, DATE
PARTIE (S) CONCERNEE(S)	

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL				
DATE	TYPE	RECENSEURS	VALEUR	DATE EVALUATION
2011-06-14	Inventaire 19e-20e	fh cp		

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL

BOUDRY		FICHE 011-6404-00230 ()
ANCIEN NUMERO D'INVENTAIRE		
ADRESSE	Hopital de Perreux, 60	
LIEU-DIT	Perreux Pavillon Les Erables	
COORDONNEES	552666 199990	
No PARC. CAD.	4511	
No CANT. DU BAT.		
ZONE	Autres	
ID THEMES THESAURUS		
ARCHITECTURE HOSPITALIERE, établissement de bienfaisance/maison de charité/foyer		
ARCHITECTURE HOSPITALIERE, hôpital psychiatrique/asile d'aliénés		
FICHE(S) EN RAPPORT AVEC CELLE-CI		

RESUME

L'ancien « asile des incurables » ouvert en 1897 se compose d'un ensemble de pavillons hospitaliers couplés d'une colonie agricole, conçus et réalisés par l'architecte cantonal Auguste Ribaux et le Dr. Emile Paris. L'actuel hôpital psychiatrique est le résultat de nombreuses adjonctions et transformations effectuées au 20e siècle sous l'égide de l'Intendance des bâtiments.

De façon à augmenter les capacités d'accueil, trois nouveaux pavillons sont construits en 1930 par les architectes Hodel & Boitel à la suite d'un concours. Si leur implantation rompt avec la symétrie des étapes précédentes, leur architecture s'inscrit dans la ligne des réalisations antérieures : volume unique à l'austérité tempérée par les détails architecturaux (pignons centraux et lucarnes, soubassement en moellons apparents, terrasse, etc.), modernité des installations, subtile équilibre d'économie et de soin accordées à la réalisation. Ce pavillon destiné aux hommes alités au traitement de longue durée comprenait une zone réservée à leurs soins, ainsi que des locaux de jour au rez-de-chaussée, tandis que les dortoirs et les chambres se trouvent au 1er étage et que les employés résident au 2e étage.

La construction d'un avant-corps formant terrasse, les adjonctions en façade nord, ainsi que les nombreuses petites transformations ont malheureusement altéré le caractère du bâtiment. [FH et CP – 06-2011]

MESURES CANTONALES (mise sous protection et mise à l'inventaire)	
MISE SOUS PROTECTION, DATE	MISE A L' INVENTAIRE, DATE
PARTIE (S) CONCERNEE(S)	

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL				
DATE	TYPE	RECENSEURS	VALEUR	DATE EVALUATION
2011-06-14	Inventaire 19e-20e	fh cp		

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL

BOUDRY		FICHE 011-6404-00231 ()
ANCIEN NUMERO D'INVENTAIRE		
ADRESSE	Hopital de Perreux, 62	
LIEU-DIT	Perreux pavillon La Forêt	
COORDONNEES	552572 199917	
No PARC. CAD.	4511	
No CANT. DU BAT.		
ZONE	Autres	
ID THEMES THESAURUS		
ARCHITECTURE HOSPITALIERE, établissement de bienfaisance/maison de charité/foyer		
ARCHITECTURE HOSPITALIERE, hôpital psychiatrique/asile d'aliénés		
FICHE(S) EN RAPPORT AVEC CELLE-CI		

RESUME

L'ancien « asile des incurables » ouvert en 1897 se compose d'un ensemble de pavillons hospitaliers couplés d'une colonie agricole, conçus et réalisés par l'architecte cantonal Auguste Ribaux et le Dr. Emile Paris. L'actuel hôpital psychiatrique est le résultat de nombreuses adjonctions et transformations effectuées au 20e siècle sous l'égide de l'Intendance des bâtiments.

De façon à augmenter les capacités d'accueil, trois nouveaux pavillons sont construits en 1930 par les architectes Hodel & Boitel à la suite d'un concours. Si leur implantation rompt avec la symétrie des étapes précédentes, leur architecture s'inscrit dans la ligne des réalisations antérieures : volume unique à l'austérité tempérée par les détails architecturaux (pignons centraux et lucarnes, soubassement en moellons apparents, terrasse, etc.), modernité des installations, subtile équilibre d'économie et de soin accordées à la réalisation. Ce pavillon destiné aux hommes alités au traitement de longue durée comprenait une zone réservée à leurs soins, ainsi que des locaux de jour au rez-de-chaussée, tandis que les dortoirs et les chambres se trouvent au 1er étage et que les employés résident au 2e étage.

Dépourvu de toute fonction depuis 2009, le bâtiment est le seul qui présente un état proche du moment de sa construction. [FH et CP – 06-2011]

MESURES CANTONALES (mise sous protection et mise à l'inventaire)	
MISE SOUS PROTECTION, DATE	MISE A L' INVENTAIRE, DATE
PARTIE (S) CONCERNEE(S)	

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL				
DATE	TYPE	RECENSEURS	VALEUR	DATE EVALUATION
2011-06-14	Inventaire 19e-20e	fh cp		

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL

BOUDRY		FICHE 011-6404-00235 ()
ANCIEN NUMERO D'INVENTAIRE		
ADRESSE	Hopital de Perreux, 6, 8	
LIEU-DIT	Perreux pavillon Le Verger	
COORDONNEES	552575 199385	
No PARC. CAD.	4511	
No CANT. DU BAT.		
ZONE	Autres	
ID THEMES THESAURUS		
ARCHITECTURE HOSPITALIERE, établissement de bienfaisance/maison de charité/foyer		
ARCHITECTURE HOSPITALIERE, hôpital psychiatrique/asile d'aliénés		
FICHE(S) EN RAPPORT AVEC CELLE-CI		

RESUME

L'ancien « asile des incurables » ouvert en 1897 se compose d'un ensemble de pavillons hospitaliers couplés d'une colonie agricole, conçus et réalisés par l'architecte cantonal Auguste Ribaux et le Dr. Emile Paris. L'actuel hôpital psychiatrique est le résultat de nombreuses adjonctions et transformations du 20e siècle sous l'égide de l'Intendance des bâtiments.

Deux pavillons encadrent l'exploitation rurale de la colonie agricole et font partie du projet initial (1895-97). Ils n'abritent que des hommes, des « incurables corporels », pour lesquels une activité agricole fait partie du traitement. Les locaux de jour (réfectoire et salle de réunion) occupent le rez-de-chaussée, alors que les étages renferment les dortoirs, les chambres et les salles de bains. Malgré un axe central bien marqué en façade sud, les espaces de circulation sont situés aux extrémités. Le logement du chef des cultures se trouvait également dans le bâtiment. Un jeu de pans rabattus, de retraits, de saillies et de polychromie des matériaux fait oublier le volume imposant du bâtiment et lui confère un « joli style rustique ». La maçonnerie crépie et peinte est rehaussée par le soubassement en moellons de calcaire blanc, les doubles cordons de briques rouges ponctuant les étages et la pierre jaune soulignant les ouvertures. [FH et CP – 06-2011]

MESURES CANTONALES (mise sous protection et mise à l'inventaire)	
MISE SOUS PROTECTION, DATE	MISE A L' INVENTAIRE, DATE
PARTIE (S) CONCERNEE(S)	

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL				
DATE	TYPE	RECENSEURS	VALEUR	DATE EVALUATION
2011-06-14	Inventaire 19e-20e	fh cp		

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL

BOUDRY		FICHE 011-6404-00237 ()
ANCIEN NUMERO D'INVENTAIRE		
ADRESSE	Hopital de Perreux, 10, 12	
LIEU-DIT	Perreux bâtiment Le Tilleul	
COORDONNEES	552597 199433	
No PARC. CAD.	4511	
No CANT. DU BAT.		
ZONE	Autres	
ID THEMES THESAURUS		
ARCHITECTURE HOSPITALIERE, établissement de bienfaisance/maison de charité/foyer		
ARCHITECTURE HOSPITALIERE, hôpital psychiatrique/asile d'aliénés		
FICHE(S) EN RAPPORT AVEC CELLE-CI		

RESUME

L'ancien « asile des incurables » ouvert en 1897 se compose d'un ensemble de pavillons hospitaliers couplés d'une colonie agricole, conçus et réalisés par l'architecte cantonal Auguste Ribaux et le Dr. Emile Paris. L'actuel hôpital psychiatrique est le résultat de nombreuses adjonctions et transformations effectuées au 20e siècle sous l'égide de l'Intendance des bâtiments.

Formant un ensemble avec la grange située au nord, la « vacherie » formait le centre de l'organisation géométrique de la colonie agricole et faisait partie du projet initial (1895-97). Malgré les adjonctions, les épurations et les changements d'affectation, il est encore possible de deviner son plan carré et de repérer le volume, ainsi que certains composantes d'origine (encadrements des ouvertures, polychromie des matériaux, etc.). [FH et CP – 06 -2011]

MESURES CANTONALES (mise sous protection et mise à l'inventaire)	
MISE SOUS PROTECTION, DATE	MISE A L' INVENTAIRE, DATE
PARTIE (S) CONCERNEE(S)	

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL				
DATE	TYPE	RECENSEURS	VALEUR	DATE EVALUATION
2011-06-14	Inventaire 19e-20e	fh cp		

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL

BOUDRY		FICHE 011-6404-00819 ()
ANCIEN NUMERO D'INVENTAIRE		
ADRESSE	Hopital de Perreux, 20	
LIEU-DIT	Perreux pavillon Borel	
COORDONNEES	552672 199686	
No PARC. CAD.	4511	
No CANT. DU BAT.		
ZONE	Autres	
ID THEMES THESAURUS		
ARCHITECTURE HOSPITALIERE, établissement de bienfaisance/maison de charité/foyer		
ARCHITECTURE HOSPITALIERE, hôpital psychiatrique/asile d'aliénés		
FICHE(S) EN RAPPORT AVEC CELLE-CI		

RESUME

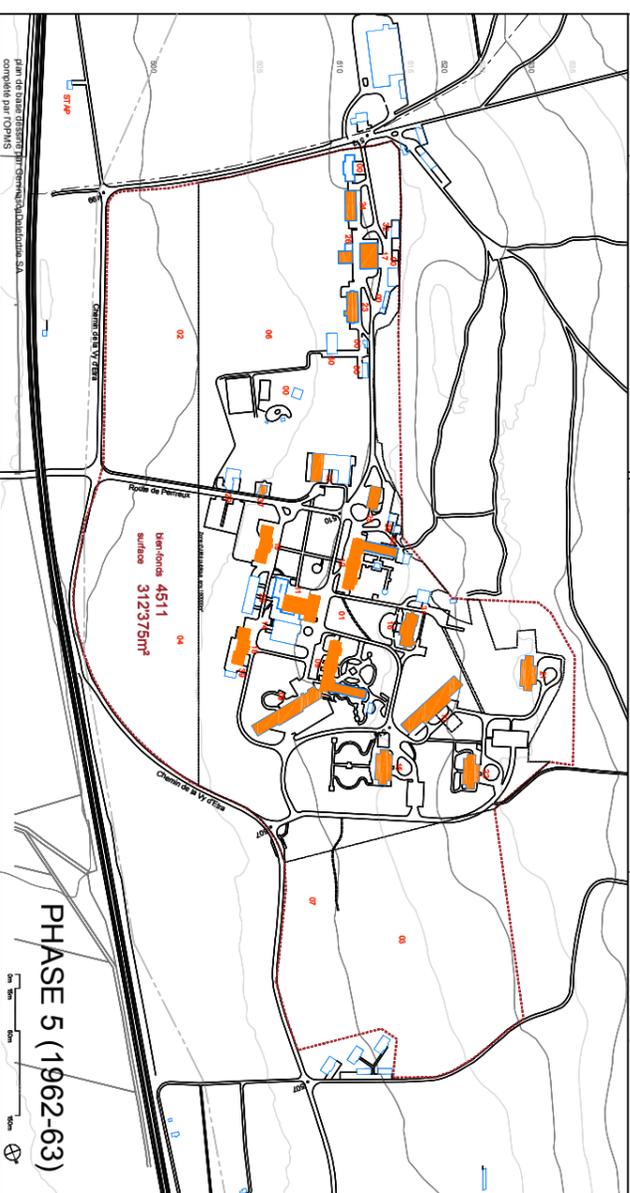
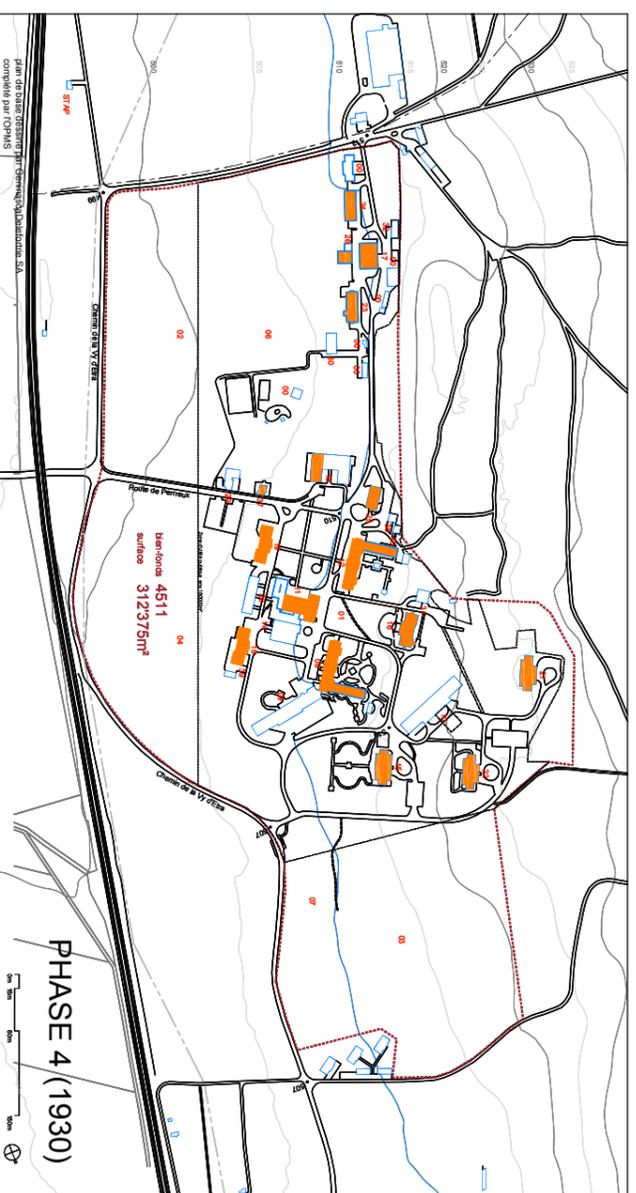
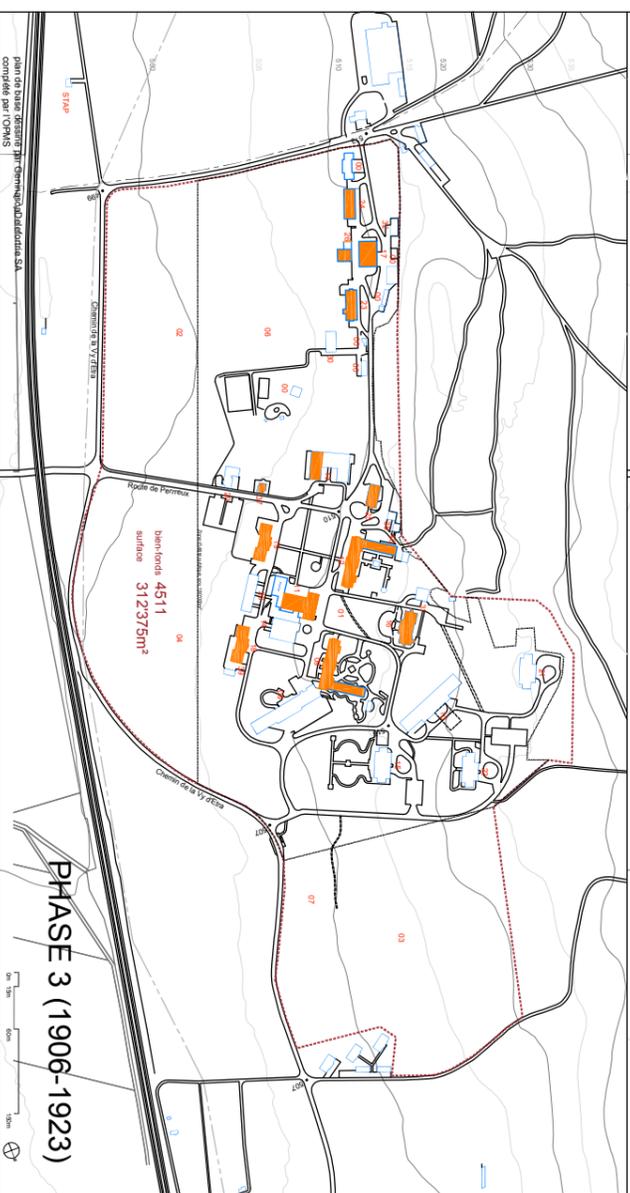
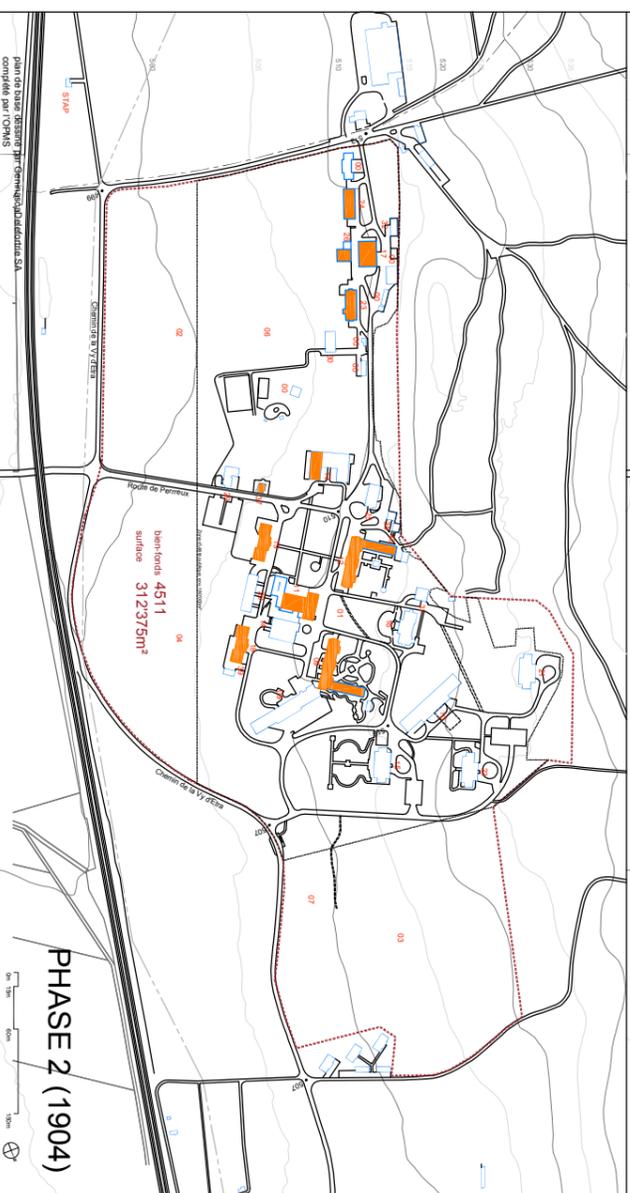
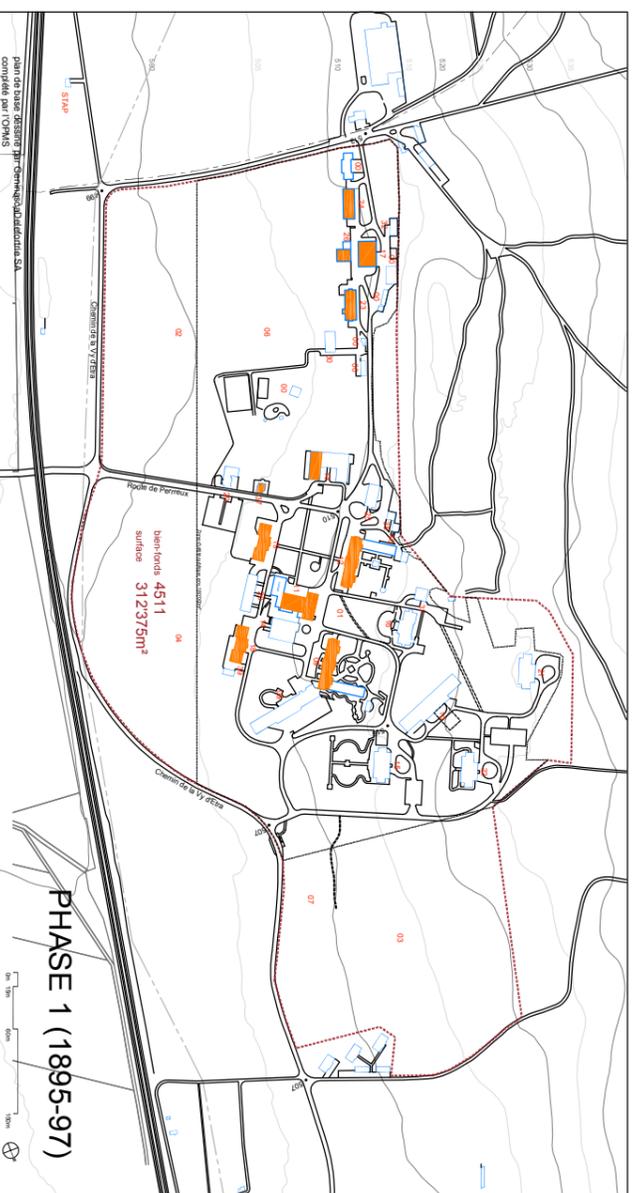
L'ancien « asile des incurables » ouvert en 1897 se compose d'un ensemble de pavillons hospitaliers couplés d'une colonie agricole, conçus et réalisés par l'architecte cantonal Auguste Ribaux et le Dr. Emile Paris. L'actuel hôpital psychiatrique est le résultat de nombreuses adjonctions et transformations effectuées au 20e siècle sous l'égide de l'Intendance des bâtiments, notamment la restauration des décors en 1999.

Construit à proximité de la maison du directeur et de la zone d'accueil, le pavillon Borel édifié en 1921-23 par l'architecte Edmond Boitel doit son nom aux généreux donateurs qui ont permis sa construction : les banquiers Borel. L'architecture Heimatstil (avec son ample toiture, son horloge, son clocheton, ses larges baies et l'emploi très plastique des matériaux) choisie pour l'enveloppe extérieure contribue à faire du pavillon la carte de visite de l'institution.

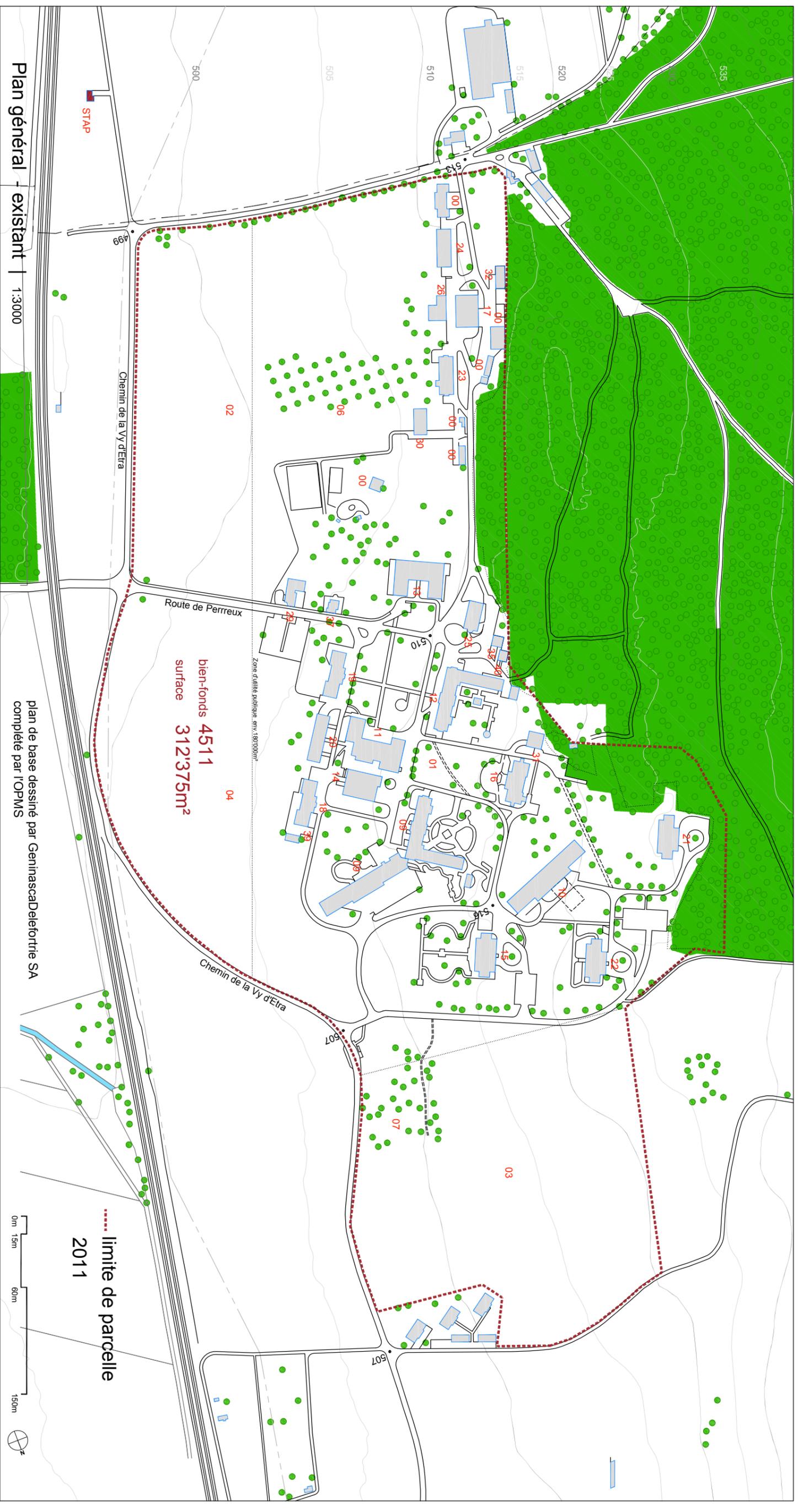
En l'absence de la chapelle prévue dans le projet initial, ce bâtiment répond au besoin d'un lieu de réunion. L'édifice regroupe la salle de direction au rez-de-chaussée, ainsi qu'une grande salle de 350 places pouvant faire office de chapelle et de salle de cinéma au besoin. Des papiers peints gaufrés et cloisonnés dans l'esprit de la production de Clément Heaton et un décor peint réalisé par Alfred Blailé et E. Paris ornent les murs de la salle du rez-de-chaussée. [FH et CP – 06-2011]

MESURES CANTONALES (mise sous protection et mise à l'inventaire)	
MISE SOUS PROTECTION, DATE	MISE A L' INVENTAIRE, DATE
PARTIE (S) CONCERNEE(S)	

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL				
DATE	TYPE	RECENSEURS	VALEUR	DATE EVALUATION
2011-06-14	Inventaire 19e-20e	fh cp		



- Descriptif (Plan 04a/76, 77, 82, par CANTONAL)**
- 01 Caser - pavillon, PF 77 - 34180 m²
 - 02 Pavillon - pavillon, PF 77 - 34180 m²
 - 03 pr. e. chemin, PF 76 - 51650 m²
 - 04 pr. e. chemin, PF 8 - 23822 m²
 - 05 parcelle - jardin, PF 78 - 34480 m²
 - 06 verger - PF 78 - 5819 m²
 - 07 pr. e. chemin, PF 76 - 2470 m²
 - 08 pr. e. chemin, PF 76 - 2470 m²
 - 09 Pavillon Les Ormes + Pavillon Les Cédres - pavillon, C. Adalsteinur, vel. a. PF 77 - 1882 m²
 - 10 Pavillon Les Erdides - annexe pavillon, vel. a. PF 77 - 1882 m²
 - 11 SG + Cédiflora - annexe pavillon, cadastre, vel. a. PF 77 - 1094 m²
 - 12 Pavillon Les Acacias - pavillon, vel. a. PF 77 - 2990 m²
 - 13 Direction - habitation (cuisine bureau), vel. a. PF 78 - 1883 m²
 - 14 Cuisine - bureau, cuisine, bureau, vel. a. PF 78 - 668 m²
 - 15 Pavillon Les Thuyas - pavillon, vel. a. PF 77 - 882 m²
 - 16 Pavillon Les Thuyas - pavillon, vel. a. PF 77 - 882 m²
 - 17 Garage - pavillon, vel. a. PF 78 - 1217 m²
 - 18 Pavillon Les Prés - pavillon, vel. a. PF 77 - 482 m²
 - 19 Pavillon Les Certiers - pavillon, vel. a. PF 77 - 482 m²
 - 20 Coyer - habitation, vel. a. PF 77 - 480 m²
 - 21 Pavillon La Forêt - pavillon, vel. a. PF 77 - 426 m²
 - 22 Pavillon Les Bulle - pavillon, vel. a. PF 77 - 426 m²
 - 23 Pavillon Les Marcomontpèren F - habitation, vel. a. PF 78 - 81 m²
 - 24 Pavillon Le Verger - pavillon, vel. a. PF 78 - 303 m²
 - 25 Pavillon Les Thuyas - pavillon, vel. a. PF 78 - 279 m²
 - 26 Pavillon Les Thuyas - habitation, vel. a. PF 78 - 279 m²
 - 27 Garage - pavillon, vel. a. PF 78 - 527 m²
 - 28 Annexe - pavillon, vel. a. PF 78 - 527 m²
 - 29 Pavillon Les Certiers - habitation, bureau, vel. a. PF 78 - 207 m²
 - 30 Serres - serre, vel. a. PF 78 - 217 m²
 - 31 Hangar pompier - hangar de feu, vel. m. PF 77 - 180 m²
 - 32 Halle de gymnastique - salle de gymnastique, vel. a. PF 78 - 888 m²
 - 33 pavillon, vel. a. PF 78 - 88 m²
 - 34 pavillon, vel. a. PF 78 - 87 m²
 - 35 Chapelle - chapelle, vel. a. PF 77 - 86 m²
 - 36 hangar, vel. a. PF 78 - 18 m²
 - 37 habitation, vel. a. PF 78 - 81 m²
 - 38 pavillon, vel. a. PF 78 - 81 m²
 - 39 Garage Les Prés - annexe, vel. a. PF 77 - 87 m²
 - 40 Garage - annexe, vel. a. PF 77 - 87 m²
 - 41 annexe, vel. a. PF 78 - 38 m²
 - 42 annexe, vel. a. PF 77 - 34 m²
 - 43 landonnière, vel. a. PF 77 - 8 m²



Descriptif (Plan folio 76, 77, 82, RF CANTONAL)

- | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>01. place - jardin, PF 77 : 84766 m²</p> <p>02. pr é- champ, PF 77 : 71772 m²</p> <p>03. pr é- champ, PF 76 : 57659 m²</p> <p>04. pr é- champ, PF 8.2 : 36322 m²</p> <p>05. place - jardin, PF 76 : 34480 m²</p> <p>06. verger, PF 76 : 5819 m²</p> <p>07. bois, PF 76 : 4589 m²</p> <p>08. pr é- champ, PF 76 : 2473 m²</p> <p>09. Pavillon Les Ormes + Pavillon Les Cèdres
- pavillon C, clinique (femmes), réf. c, PF 77 : 1965 m²</p> <p>10. Pavillon Les Erables- clinique (hommes), réf. l, PF 77 : 1182 m²</p> | <p>11. SG + Cafétéria - services généraux, catétéria, réf. f, PF 77 : 1096 m²</p> <p>12. Pavillon Les Acacias- pavillon D, réf. d, PF 77 : 989 m²</p> <p>13. Direction- habitation (direction) bureaux, réf. a, PF 76 : 983 m²</p> <p>14. Cuisine- lingerie, cuisine, garages, réf. p, PF 77 : 665 m²</p> <p>15. Pavillon Les Thuyas- pavillon G, réf. k, PF 77 : 582 m²</p> <p>16. Pavillon Pernod- pavillon Pernod, réf. h, PF 77 : 524 m²</p> <p>17. Grange- grange, remise, réf. f, PF 76 : 517 m²</p> <p>18. Pavillon Les Pins- pavillon B, réf. b, PF 77 : 482 m²</p> <p>19. Pavillon Les Cerisiers- pavillon A, réf. a, PF 77 : 482 m²</p> <p>20. Foyer - habitation, réf. e, PF 77 : 440 m²</p> <p>21. Pavillon La Forêt- pavillon J, réf. l, PF 77 : 425 m²</p> | <p>22. Pavillon Les Buis - pavillon H, réf. j, PF 77 : 425 m²</p> <p>23. Pavillon Les Marronniers- pavillon F et habitation, réf. d, PF 77 : 417 m²</p> <p>24. Pavillon Le Verger - pavillon E et habitation, réf. c, PF 76 : 416 m²</p> <p>25. Pavillon Borel- grande salle, réf. o, PF 76 : 303 m²</p> <p>26. Pavillon Les Tilleuls- habitation, réf. p, PF 76 : 279 m²</p> <p>27. écuries, réf. e, PF 76 : 267 m²</p> <p>28. abattoir- garages, réf. g, PF 76 : 247 m²</p> <p>29. Réception - habitation, bureaux, réf. q, PF 76 : 237 m²</p> <p>30. Serres- serre, réf. h, PF 76 : 217 m²</p> <p>31. Hangar pompiers- hangar du feu, réf. m, PF 77 : 169 m²</p> <p>32. Halle de gymnastique- salle de gymnastique, réf. k, PF 76 : 152 m²</p> | <p>33. poutillier, réf. n, PF 76 : 96 m²</p> <p>34. garages, réf. l, PF 76 : 87 m²</p> <p>35. Chapelle- chapelle, réf. o, PF 77 : 85 m²</p> <p>36. hangar, réf. j, PF 76 : 82 m²</p> <p>37. habitation, réf. b, PF 76 : 81 m²</p> <p>38. entrepôt, réf. i, PF 77 : 79 m²</p> <p>39. Garages Les Pins- garages, réf. q, PF 77 : 70 m²</p> <p>40. Morgue- morgue, réf. g, PF 77 : 67 m²</p> <p>41. remise, réf. l, PF 76 : 38 m²</p> <p>42. garages, réf. m, PF 76 : 34 m²</p> <p>43. transformateur, réf. r, PF 77 : 6 m²</p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|